

Quoi ?	Comment ?	Qui ?	Remarque
Commande	Par Qualiatic	Infirmier(e)s	En principe pas de commande le week-end, sauf cas exceptionnel
Transport	Suivi au moyen du code barre	Transports	
Réception	Sans délai Comparaison du contenu avec le bon de livraison	Infirmier(e)s	Si OK : Viser et dater les cartes de suivi de la dispensation Si pas OK : Remplir une fiche incident, avertir la pharmacie (23960)
Dispensation	Médicaments à préparer au dernier moment Noter chaque sortie de stock sur la carte de suivi et viser	Infirmier(e)s	
Emballage terminé	Vérification des données	IRUS	Si les données sont exactes, viser et dater la carte de suivi Pour les liquides : tolérance de 5% Si données inexactes rechercher la cause
Retour	Seul les emballages intacts peuvent être recirculés, les autres peuvent être rendus à la pharmacie, mais sont détruits.	Infirmier(e)s	Ne retourner que les emballages dont il est certain qu'ils ne seront pas utilisés avant leur date d'échéance Accompagner les emballages par la carte de suivi originale, conserver une copie
Produits échus	A retourner à la pharmacie accompagnés de la carte de suivi	Infirmier(e)s	Conserver une copie de la carte de suivi
Contrôle mensuel	A effectuer chaque mois et à notifier sur la fiche de contrôle mensuel Planifier et vérifier l'exécution du contrôle	Infirmier(e)s IRUS	Si données inexactes : fiche d'incident stupéfiant
Incident / Erreur	Données inexactes sur les cartes de suivi : rédiger fiche d'incident stupéfiant	IRUS	Envoyer l'original de la fiche d'incident et de la carte de suivi à la Pharmacie Conserver une copie dans l'US
Cartes de suivi	Les cartes de suivi complètes de l'année en cours sont conservées dans l'US, puis envoyées sous enveloppe pour archivage à la pharmacie.	IRUS	En fin d'année civile les cartes de suivi de l'année précédente sont envoyées à la pharmacie
Archivage	Archiver les cartes de suivi et les copies des fiches incident à la pharmacie des HUG Les fiches de contrôle mensuel dans l'US	Pharmacie	A conserver 10 ans
		IRUS	A conserver 5 ans

Fiche incident stupéfiant et fiche de contrôle mensuel : Voir intranet Pharmacie : Informations pratiques / Stupéfiants

La procédure complète de gestion des stupéfiants peut être obtenue sur demande à la pharmacie (tél : 23 960)